



PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

Direction Départementale
de la Protection des
Populations
d'Indre-et-Loire

A R R E T E n° DR 1000036
Modifiant l'annexe de l'arrêté préfectoral n°SA 0900864
portant création de la liste
des personnes habilitées à dispenser la formation et
délivrer les attestations d'aptitude prévues à l'article
L211-13-1 du code rural

Le préfet d'Indre et Loire, chevalier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du mérite,

Vu le code rural, et notamment les articles L. 211-11, L 211-13-1, L 211-14-2, L 214-6, L 211-18 ,
R 211-5-3 à R 211-5-6 ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des
personnes contre les chiens dangereux ;

Vu le décret n° 2009-376 du 1^{er} avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à
dispenser la formation prévue à l'article L 211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise
pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L 211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités
matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue
à l'article L 211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral du 04 janvier 2010 portant délégation de signature à Monsieur Christophe
MOURRIERAS, Directeur Départemental de la Protection des Populations de l'Indre et Loire ;

SUR proposition du Directeur Départemental de la Protection des Populations,

A R R E T E

ARTICLE 1 : La liste des personnes habilitées à délivrer la formation et les attestations sus-
mentionnées est en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente liste sera publiée sur le site internet de la préfecture d'Indre et Loire, afin
d'être portée à la connaissance du public.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'Etat.

Fait à TOURS, le 17 février 2010

Le préfet par délégation,

Le directeur départemental de la protection
des populations



Docteur Christophe MOURRIERAS

ARRETE N° DR 100036 DU 17 FEVRIER 2010

**ANNEXE : LISTE DES PERSONNES HABILITEES A DISPENSER LA FORMATION ET DELIVRER L'ATTESTATION PREVUE
A L'ARTICLE L 211-13-1 DU CODE RURAL**

NOM - Prénom	Adresse	Commune	Coordonnées téléphoniques	Justificatif(s) de qualification présenté(s)	Lieu des formations
BOUCHER Benoît	19 rue du Val de l'Amasse	37530 SAINT REGLE	02/47/57/71/56 benoit.boucher4@xanadoo.fr	Moniteur en éducation canine Certificat de capacité n°37017	« stade des Varennes », rue Saint Venant à Luynes
BRILLARD Julien	50 rue Marcel Gauthier	37100 TOURS	06/20/68/78/25 bdsp@orange.fr	Brevet professionnel d'éducateur canin	50 rue Marcel Gauthier à Tours
CHESNE Coralie	Les Roux	37600 SAINT HIPPOLYTE	02/47/94/85/18 studiodog37@voila.fr	Moniteur de 1 ^{er} degré en éducation canine (société centrale canine) Certificat de capacité n° 37057	Pratique : Les Roux à St Hippolyte Théorique : salle communale St Hippolyte
CONSTANTIN Arnaud	Les Jacottins	37370 EPEIGNE SUR DEME	02/47/24/79/78 arnaud.constantin@orange.fr	Certificat de capacité n°37071	Les Jacottins à Epeigné-sur-Dême
COBOLA Georges	Les Parcs de Montbazou, 3 allée des Vignes	37320 ESUVRES	02/47/26/54/56 georgescobola@wanadoo.fr	Moniteur en éducation canine (ST13-00-94)	Club Tourangeau de Chien de Sport 40 route de Ripault à Veigné
CRENIER Frédéric	105 route de Rouchouze	37130 LANGEAIS	02/47/96/85/69 lesgardiensdu soleilcouchant@live.fr	Moniteur en éducation canine (ST27-05-2008)	Club Tourangeau de Chien de Sport 40 route de Ripault à Veigné
DELAHAYE Romain	7 rue de Bataillon	37530 CANGEY	02/47/23/05/83 force.tendre@orange.fr	Certificat de capacité n°37050	7 rue de Bataillon à Cangey
GILLES Michel	8 square des Ventes	49250 SAINT MATHURIN SUR LOIRE	06/30/32/98/13 annick-c.michel-g@orange.fr	Moniteur de 1 ^{er} degré en éducation canine (société centrale canine) Certificat de capacité n°49168 Certificat d'Etude pour les Sapiteurs au Comportement Canin et Accompagnement des Maîtres	8 square des Ventes à Saint Mathurin sur Loire ou Salle communale des mairies concernées
JAFFRE Arlette	31 avenue du 14 Juillet	37360 SONZAY	02/47/24/50/14 arlette.jaffre@wanadoo.fr	Moniteur en éducation canine (ST023-03-85) Certificat de capacité n°37019DM	« stade des Varennes », rue Saint Venant à Luynes

KELLER Jean-Pierre	20 route de la fosse Aubray	37510 SAVONNIERES	06/89/65/47/79 jean-pierre.keller@wanadoo.fr	Moniteur en éducation canine (ST13-00-013) Formation spécialisée MOFAA	« stade des Varennes », rue Saint Venant à Luynes
LESCEUX Philippe	Le Gourmois	37340 HOMMES	02/47/24/04/05 caniself3@aol.com	Certificat de capacité n°37033 Formation spécialisée CESCAAM	Le Gourmois à Hommes
LEPAGE Sandra	8 route de Chavigny	41400 FAVEROLLES SUR CHER	06/07/78/19/90 latomanelle@neuf.fr	Moniteur canin 1 ^{er} degré en éducation canine (société centrale canine)	8 route de Chavigny à Faverolles sur Cher
MICHAUX Jean-Michel	85 avenue Pasteur	93260 LES LILAS	01/43/62/67/82 info@istav.net	Docteur Vétérinaire Président de l'Institut Scientifique et Technique de l'Animal en Ville	85 avenue Pasteur, les Lilas ou Local mis à disposition par les collectivités locales
PORNET David	La Guétrotière	37110 MONTHODON	02/47/56/85/85 poretmagali@club-internet.fr	Certificat technique du 1 ^{er} degré cynotechnique Certificat de capacité n°37025 Certificat de capacité dressage au mordant n°37022	La Guétrotière à Monthodon
ZANOLIN Patrice	17 impasse des Caves	37530 SAINT OUEN LES VIGNES	02/47/57/11/68 ceca37@orange.fr	Moniteur de 1 ^{er} degré en éducation canine (société centrale canine) Formation spécialisée MOFAA	17 impasse des caves à Saint Ouen les Vignes